

Le Centre canadien de recherches pour le développement international

« Ce projet de loi est l'un des plus prometteurs et des plus stimulants présentés à la Chambre depuis longtemps » a déclaré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, au sujet du bill C-12, portant création d'un Centre canadien de recherches pour le développement international. Ce bill a été lu pour la deuxième fois le 12 janvier et envoyé au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

Le Gouvernement fédéral est disposé à affecter au moins 30 millions de dollars aux dépenses administratives et aux programmes du Centre, durant les cinq premières années de son activité.

Voici la déclaration de M. Sharp à ce sujet :

... Le Centre de recherches prévu dans le bill peut constituer un nouvel élément dynamique qui permettra au Canada de participer à la lutte menée à l'échelle mondiale pour améliorer les conditions d'existence dans les régions moins privilégiées du monde.

Voici déjà deux décennies que le Canada s'occupe de développer le développement international coopératif en tant que membre fondateur du Plan de Colombo. La dernière session du Conseil du Plan de Colombo qui s'est tenue à Victoria a montré à quel point notre compréhension des problèmes compliqués et des possibilités de développement international s'est modifiée par suite de l'expérience collective acquise depuis vingt ans. Nous avons appris que l'apport direct de capitaux et de connaissances ne peut à lui seul suffire à faire progresser les pays moins développés. On ne peut résoudre leurs problèmes en se contentant de leur transférer une partie de nos richesses; il faut les aider à tirer profit de leurs propres possibilités afin qu'ils produisent les biens qui soient en mesure de répondre aux besoins et aux aspirations de leurs habitants. Pour être efficace l'aide financière et technique doit prendre racine dans le cadre particulier de chacune des sociétés en voie de développement. Cela exige une compréhension précise des forces sociales, économiques, politiques et culturelles fondamentales qui agissent sur le processus de croissance et de développement de chacune d'elles. Cela exige la mise au point de nouvelles méthodes pour l'application des techniques existantes, afin de répondre aux besoins particuliers des pays en voie de développement. Cela exige aussi une connaissance plus étendue des éléments qui permettent l'utilisation des techniques de ce genre pour atteindre les objectifs sociaux des collectivités. Cela exige une tentative concertée pour découvrir de nouvelles techniques.

Conséquences de la révolution industrielle

L'écart entre les pays à revenu faible et les pays les plus riches du monde